

Hélène Tropé, « Saint Côme et saint Damien, patrons des chirurgiens, barbiers et apothicaires dans l'Espagne des XV^e-XVIII^e siècle

Communication au Colloque international

Les faiseurs de saints. Métiers et fabricants de sainteté en Europe (XVI^e-XVIII^e siècle)

Paris 3 (8, 9 et 10 octobre 2015)

**Programme IDEX Sorbonne Paris Cité « Métiers et professions dans l'Europe moderne »
(CRES/LECEMO EA 3979)**

«[...] Côme et Damien étaient frères de sang, nés dans la ville d'Egée [en Cilicie, Asie mineure]. Instruits dans l'art de la médecine, ils reçurent du Saint-Esprit la grâce de guérir toutes les maladies non seulement chez les hommes, mais aussi chez les bêtes, et ils le faisaient bénévolement». C'est en ces termes que la *Légende dorée*, de Jacques de Voragine,¹ exalte le talent et le désintéressement de nos deux saints thaumaturges qui sont dits «anargyres», épithète qui signifie littéralement «sans argent» en grec byzantin ; en effet, d'après la légende, exerçant l'art de la médecine dans une ville de Cilicie, ils guérissaient sans être payés afin de gagner leurs clients à la foi.²

Les maigres données historiques concernant la vie de ces saints ont été transmises par les *Acta Sanctorum*. À celles-ci sont venus s'adjoindre nombre d'épisodes légendaires connus en Occident principalement à travers la *Légende dorée* dont les sculpteurs et les artistes se sont largement inspirés pour représenter les miracles attribués à ces frères qui vécurent et moururent dans la première moitié du III^e siècle. Né en Orient, leur culte fut patronné par l'empereur Justinien. Dès le IV^e siècle, des temples furent élevés à la mémoire des saints médecins en Occident : à Jérusalem, en Egypte et en Mésopotamie. À Constantinople, la basilique placée sous leur invocation s'appelait le *Cosmidion*. Elle était fréquentée par toutes

¹ VORAGINE, Jacques de, *La légende dorée*, Paris, Gallimard, 2004, p. 791.

² Para una traducción al español de cuarenta y ocho milagros según la edición griega de L. Deubner, véase NIETO IBÁÑEZ (ed.), *San Cosme y san Damián. Vida y milagros*, Madrid, Universidad de León, Biblioteca de Autores Cristianos, 2014. D'après le Bollandiste Peeters, leur tombeau était vénéré à Cyrre (en Syrie) et ils étaient araméens : voir Paul Peeters, *Le tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*, Bruxelles, 1951, p. 65-67 ; cité par RÉAU, Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, tome III, *Iconographie des saints*, I (A-F), Paris, Presses Universitaires de France, 1958, p. 332.

sortes de malades qui pratiquaient le rite de l'*incubatio* ou oneirothérapie : de même que dans les temples d'Esculape, le patient était censé apercevoir Asklépios dans ses rêves, celui-ci lui indiquant la manière d'accéder à la guérison. Au Cosmidion, les patients recevaient dans leurs rêves la visite des anargyres qui leur prodiguaient des soins thérapeutiques ou leur indiquaient le remède le plus approprié.³

Jugées miraculeuses, leurs reliques furent enterrées à Cyrus en Syrie. Justinien ayant attribué sa guérison à l'intercession des deux jumeaux, il leur consacra la ville de Cyrus mais fit transporter leurs reliques à Constantinople. De là, ces dernières auraient été apportées à Rome où le pape Félix IV, sur la tombe des restes des saints, fit élever au VI^e siècle la basilique de Saints Côme et Damien sur le Forum de Vespasien. En Toscane, les anargyres furent adoptés comme patrons par les Médicis, qui appartenaient à la corporation des médecins et apothicaires.⁴ Ils furent tout aussi populaires en France et en Espagne. La dévotion aux deux médecins était manifestement largement répandue dans la Péninsule au VII^e siècle : à l'époque du Haut Moyen-Âge, de nombreux monastères espagnols leur furent dédiés,⁵ et des églises leur furent consacrées dans toute la Péninsule.

Pourquoi furent-ils choisis comme patrons des métiers de la médecine et de la pharmacie ? Comment se présentait l'inscription socio-historique de ce double patronage sur les corps de métiers des chirurgiens, barbiers et pharmaciens dans l'Espagne de l'époque ? Quels furent les objectifs des associations espagnoles qui les choisirent comme patrons ?

D'autre part, qu'a-t-on voulu exalter en Espagne à travers les diverses représentations littéraires et iconographiques de ces deux saints ? Pour répondre à ces interrogations, nous aborderons d'abord la question de leur inscription socio-professionnelle ; puis, nous analyserons les représentations littéraires et iconographiques espagnoles des Anargyres à

³ Le rôle médical et culturel de ce sanctuaire a été étudié par Mercedes López Salva à partir des récits byzantins des miracles de Côme et Damien édités par Deubner (1907) et Ruprecht (1935) : voir LÓPEZ SALVA, Mercedes, «Actividad asistencial y terapéutica en el *Kosmidion* de Constantinopla», en P. Badenas, A. Bravo e I. Pérez Martín (eds.), *El cielo en la tierra. Estudios sobre el monasterio bizantino*, Madrid, Consejo Superior de investigaciones Científicas, 1997, pp. 133-145. Voir aussi LÓPEZ SALVA, Mercedes, «El sueño incubatorio en el cristianismo oriental», *Cuadernos de Filología clásica*, X (1976), pp. 147-188. Sur le monastère de Saints Côme et Damien de Abellar, dans le León, voir CARBAJO SERRANO, María José, *El monasterio de los santos Cosme y Damián de Abellar. Monacato y sociedad en la época astur-leonesa*, León, Centro de Estudios e Investigación "San Isidoro" (CSIC-CECEL), Archivo Histórico Diocesano, 1988. Sur les recueils grecs des quarante-huit *Miracles de Côme et Damien*, voir *Sainte Thècle* [par Basile de Séleucie]. *Saints Côme et Damien. Saints Cyr et Jean* [par Sophronius de Jérusalem]. *Saint Georges : collections grecques de miracles*, traduits et annotés par André-Jean Festugière, O.P, Paris, A. et J. Picard, 1971, pp. 85-213. Sur l'histoire de saint Côme et de saint Damien, voir DAVID-DANEL, Marie-Louise, *Iconographie des saints médecins Côme et Damien*, Lille, Impr. Morel & Corduant, 1958.

⁴ RÉAU, Louis, *Iconographie*, p. 333.

⁵ LINAGE CONDE, Antonio, «Monasterios altomedievales españoles de los santos Cosme y Damián», *Cuadernos de Historia de la Medicina*, 9 (1970), pp. 15-74.

l'Époque Moderne et montrerons comment théâtre, *relaciones de sucesos* et représentations plastiques se conjuguent pour offrir d'eux la vision de martyrs exemplaires et de médecins dévoués et désintéressés, particulièrement efficaces dans leur art.

1. Leur inscription socio-professionnelle

Dans toute l'Europe, du XI^e au XV^e siècle, des associations furent créées, destinées à réguler l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie. Celles relatives à la santé eurent une grande importance dans la vie collective. Elles furent placées en leur grande majorité sous l'égide des anagyres et regroupèrent les barbiers, qui non seulement s'occupaient des barbes et des cheveux mais encore des problèmes dentaires ; les phlébotomistes, qui réalisaient les saignées ; les rebouteux ou *algebristas*, qui s'occupaient des os ; les chirurgiens et enfin, les médecins. Ces derniers avaient un statut social supérieur aux précédents mais ils intégrèrent aussi les confréries pour se défendre des intrus dans la profession. Il faut y ajouter les « apothicaires »⁶. Dès la seconde moitié du XIV^e siècle, en Espagne, comme dans le reste de l'Europe, médecins, chirurgiens, pharmaciens et barbiers les prirent pour saints patrons et se regroupèrent en confréries. Ils s'arrogèrent dans l'Ancien Royaume d'Aragon le monopole de l'attribution des permis d'exercer⁷. En Castille, l'octroi de cette autorisation relevait du Tribunal du « *Protomedicato* », fondé et réglementé notamment par une pragmatique des Rois Catholiques de 1477. Le but de ce dernier était, outre le contrôle de l'exercice de la médecine,⁸ d'en interdire l'accès aux descendants des familles juives.

⁶ VILASECA ANGUERA, Salvador, *Metges, cirurgians i apotecaris reusencs del segles XIII-XVI. La Confraria del Sants Metges de Reus*, Reus, Asociación de estudios reusenses, 1961.

⁷ En Europe, c'est Roger roi des Deux Siciles qui décréta que tout médecin qui voudrait exercer dans son royaume devrait solliciter l'autorisation auprès des officiers royaux. Frédéric II exigea des médecins en 1240 qu'ils suivent trois années d'études de philosophie et cinq de médecine théorique suivies d'un an de pratique sous la tutelle d'un autre médecin. Il sépara la médecine de la pharmacie et définit les fonctions de l'apothicaire.

Dans la Péninsule, selon les royaumes, le travail des professionnels des soins fut régulé tantôt par le roi, tantôt par les pouvoirs municipaux, tantôt par les corporations.

En Castille, Alphonse X le premier dicta dans le *Fuero real* de 1255 des normes établissant que médecins et chirurgiens ne pourraient exercer sans avoir au préalable reçu l'autorisation des *físicos* du lieu d'exercice et à défaut des maires de la localité. Alphonse X adopta ensuite d'autres dispositions dans les *Partidas* rédigées entre 1256 à 1265 sur les qualités que les médecins devaient avoir et sur les sanctions à appliquer en cas de mauvaise pratique de leur art. En 1348 avec *el ordenamiento de Alcalá* ces dispositions eurent force de loi.

En Aragon, Alphonse III (1285-1291) établit que *físicos* et chirurgiens ne pourraient exercer sans avoir subi au préalable un examen devant les notables et les experts de la localité.

⁸ Ce dernier était chargé de reconnaître les titres décernés par les universités ou les Confréries et Collèges professionnels. Médecins et chirurgiens devaient à nouveau valider leurs permis d'exercer devant ce Tribunal qui les soumettait à des examens théoriques et pratiques et exigeait la preuve de leur pureté de sang. Sur cette institution, voir LÓPEZ TERRADA, María Luz, y MARTÍNEZ VIDAL, Àlvar (eds.), *El Tribunal del Real Protomedicato en la Monarquía Hispánica, 1593-1808* (monográfico de DYNAMIS. *Acta hispanica ad medicinae scientiarumque historiam illustrandam*, 16 (1996); GRANJEL, Luis, *Historia política de la medicina española*, Salamanca, Europa Artes gráficas, 1985, pp. 203-205; CAMPOS DÍEZ, María Soledad, *El Real Tribunal del protomedicato castellano, siglos XIV-XIX*, Cuenca, Universidad de Castilla-La Mancha, 1999. Sur les relations de la Confrérie avec le Tribunal, voir MASSONS, José María, *Historia de la Hermandad de San Cosme y San Damián de Madrid (1639-1882)*, Barcelona, s. n., 1979 [trabajo de investigación mecanografiado], p. 262-266.

Ces confréries étaient des congrégations religieuses placées sous l'autorité de la juridiction ecclésiastique. Toutefois, elles devaient solliciter l'appui des pouvoirs civils dès lors qu'il s'agissait d'entités professionnelles.⁹ En principe, corporations et confréries professionnelles étaient distinctes : la corporation avait en charge l'organisation, le fonctionnement et les intérêts de la profession dans un secteur territorial déterminé ; la confrérie regroupait les membres de la profession du même domaine dans un but de piété et de charité. Mais fréquemment les termes et notions de confrérie et de communauté s'enchevêtraient et celles qui se regroupèrent sous l'égide de saints Côme et Damien ne font pas exception.

Une des plus anciennes semble avoir été la Confrérie des dix mille martyrs et de saints Côme et Damien de Gérone, fondée en 1366 par un médecin, quatre chirurgiens, quatorze apothicaires et huit barbiers de la ville¹⁰.

A Burgos, une confrérie de Saints Côme et Damien, existait depuis le Moyen Âge. Elle avait à charge l'hôpital de Saint-Côme. Elle fut remplacée en 1682 par une corporation de médecins, chirurgiens et apothicaires¹¹

Dans la province de León, à la fin du XIV^e siècle, fut constituée une confrérie de chirurgiens. Elle fut confirmée par Jean I^{er} de Trastamare en 1390¹².

À Barcelone, la confrérie des chirurgiens et barbiers fut fondée en 1408 en corrélation avec les missions de l'Hôpital de la Sainte-Croix. Elle avait pour but d'éviter l'intrusion professionnelle (*intrusismo*), de limiter la concurrence et d'exercer un contrôle sur ses membres. Sa mission religieuse était notamment de maintenir une lampe perpétuellement allumée devant l'autel des saints Côme et Damien dans l'église du Carmen. Elle fut élevée en 1485 à la catégorie de Collège des barbiers par Alphonse le Magnanime¹³.

À Saragosse, en 1455, une confrérie fut fondée et placée sous le même patronage. Selon ses Constitutions, aucun chirurgien ni médecin du Collège de saints Côme et Damien ne

⁹ José M. MASSONS, «El gobierno de las hermandades de San Cosme y San Damián», *XXVII Congreso Internacional de Historia de la Medicina*, Barcelona, 1980, vol. 2, p. 580-585.

¹⁰ CARDELUS DALFO, Carlos, «Fundación de un antiguo colegio de boticarios en Gerona. Cofradía de los diez mil mártires y de San Cosme y Damián, o sea de los médicos, boticarios y barberos», *Anales de la Real Academia de Farmacia*, año XV (1949), pp. 697-705.

¹¹ LÓPEZ MARTÍNEZ, Nicolás, «Regla de la Hermandad médico-farmacéutica de San Cosme y San Damián», *Burgense. Collectanea científica*, 26/1 (1885), pp. 273-293.

¹² RODRÍGUEZ-SALA GOMEZGIL, María Luisa, «La cofradía-gremio durante la Baja Edad Media y siglos XVI y XVII, el caso de la cofradía de cirujanos, barberos, flebotomianos y médicos en España y la Nueva España», *Barataria. Revista Castellano-Manchega de Ciencias Sociales*, 10 (2009), pp. 149-163.

¹³ RIAL, Juan, *Historia de la Hermandad médico-farmacéutica de San Cosme y San Damián de Barcelona*, Barcelona, s. n., 1965; DANÓN BRETOS, José, «Medicina de ayer (IV). El Colegio de Cirujanos de Barcelona», *Boletín de la Academia de Ciencias médicas de Cataluña y Baleares*, 142, 53 (1971), pp. 51-57.

pouvait exercer, même diplômé de l'université, s'il n'était pas membre de la confrérie. Le siège de cette dernière est resté à l'hôpital de Notre-Dame de Saragosse jusqu'au XIX^e siècle, époque à laquelle elle est devenue le Collège des médecins.

À Huesca, la Confrérie de saint Luc et des saints médecins Côme et Damien regroupa médecins, chirurgiens et apothicaires. Ses statuts furent approuvés en juin 1480 ; ils comportent des dispositions concernant les soins aux malades (dont l'obligation de soigner gratuitement les plus pauvres dans les hôpitaux de la ville) ; ils réglementent la hiérarchie entre les corps de métiers (médecins, chirurgiens et apothicaires) et détaillent leurs obligations religieuses.

Celle de Reus date d'avant 1471, celle de Majorque de 1489.

Dans le royaume de Navarre, indépendant, la première Confrérie sanitaire vit le jour en 1496 à Pampelune¹⁴. Les Statuts furent rédigés par le médecin, le chirurgien et l'apothicaire royaux et ils eurent force de loi pour tous les professionnels de la ville. Leurs dispositions reflètent fidèlement celles qui régissent toutes les confréries. Ses membres étaient au nombre de dix-sept. Comme dans d'autres confréries, les barbiers sont importants numériquement. Sont nommés : un médecin, cinq apothicaires, deux chirurgiens et neuf barbiers. Selon ces Statuts, aucun professionnel de santé ne pouvait exercer à Pampelune et à quatre lieues à la ronde sans avoir été diplômé puis avoir passé un examen en présence des médecins de la Confrérie. Barbiers et apothicaires devaient prouver non seulement qu'ils avaient acquis les connaissances nécessaires mais encore qu'ils avaient « des antécédents de moralité absolue » (« *antecedentes morales intachables* »). On aura reconnu dans ce dernier terme ce qui bientôt serait appelée « pureté de sang », c'est-à-dire l'exigence d'une absence totale de sang juif ou maure parmi ses ancêtres pour toute personne souhaitant être autorisée à exercer en tant qu'apothicaire, chirurgien ou médecin¹⁵.

2. Le cas de la confrérie des médecins, barbiers et chirurgiens de Madrid

¹⁴ Voir SÁNCHEZ ÁLVAREZ, Julio, *El protomedicato navarro y las cofradías sanitarias de San Cosme y San Damián. El control social de las profesiones sanitarias en Navarra (1496-1829)*, Pamplona, Gobierno de Navarra, 2010.

¹⁵ La confrérie des médecins, chirurgiens de Tarragone est fondée en 1599, celle de Lérida en 1600 ; Teruel : 1635 ; Cádiz : 1675 ; Voir JAVIERRE MUR, Aurea L., «Ordenanzas de la cofradía de San Cosme y Damián de médicos y cirujanos de la ciudad de Teruel», *Teruel*, 3 (1950), pp. 7-26; OROZCO ACUAVIVA, Antonio, y, Pablo, «La Hermandad de San Cosme y San Damián y su capilla en el convento de las descalzas de Cádiz», *Anales de la Real Academia de Medicina y Cirugía de Cádiz*, 18/2 (1982), pp. 147-153.

Elle fut fondée le 18 novembre 1583, dissoute en 1767 par le Conseil de Castille et une nouvelle confrérie fut créée en 1774. Ses activités furent alors réduites aux seules missions religieuses et d'assistance. Elle disparut définitivement à la fin du XIX^e siècle¹⁶.

À sa tête se trouvait un gouvernement collégial (« *Junta Directiva* ») présidé par un député principal (« *Diputado Mayor* »). Elle comptait aussi deux « majordomes », un secrétaire, un comptable (« *Contador* »), un trésorier et deux autres députés. La Confrérie était proche du pouvoir royal grâce à certains de ses membres. C'est ainsi que la charge de « député principal » était occupée par le médecin du roi¹⁷. Cette congrégation comptait ainsi dans ses rangs des médecins prestigieux. Il s'agissait d'une habile politique qui visait à assurer à la Confrérie les faveurs et la bienveillance royales.

Quatre états ou métiers intégraient la congrégation¹⁸ : médecins ; chirurgiens « lettrés » ou *latinos*, c'est-à-dire qui avaient reçu une formation universitaire en latin ; chirurgiens-barbiers (appelés en espagnol *romancistas*, c'est-à-dire formés en langue vulgaire et ne comprenant pas le latin) et les apothicaires. Ces derniers étaient minoritaires. Chirurgiens « latins » et médecins constituaient aussi deux minorités peu importantes quantitativement mais qui jouissaient d'un grand prestige. Les médecins jouèrent un rôle important dans la Confrérie au XVII^e siècle et se caractérisèrent par leur esprit de collaboration en occupant tous les trois ans le poste de Député Majeur qui, loin d'être un poste honorifique, comportait de lourdes charges compte tenu du temps passé dans les réunions et des frais assumés par les députés pour financer la célébration de la fête de l'Incarnation. Le rôle des médecins commença à décliner en 1695 lorsqu'ils cessèrent d'occuper tous les trois ans à tour de rôle ce poste de *Diputado Mayor*.

De tous temps, il y eut dans cette confrérie une majorité absolue de chirurgiens-barbiers et de *sangradores*.

Seuls les médecins et les chirurgiens latins étaient des universitaires (licenciés ou docteurs). Ils devaient obtenir tout d'abord le titre de *Bachiller en Artes*, garantie d'une formation philosophique et littéraire. Les médecins suivaient quatre ans de cours théoriques et deux de

¹⁶ MASSONS, José M., *Historia de la Hermandad de San Cosme y San Damián de Madrid (1639-1882)*, 2 vols.

¹⁷ Le Dr Vicente Moles le fut et en 1644, ce fut le tour d'une figure aussi prestigieuse que le Dr. Diego Gallego Benítez de la Serna, médecin de ses Altesses royales et auteur de livres de médecine ; l'année suivante il fut titularisé dans le poste à perpétuité et il fut donc « *Diputado Mayor* » jusqu'à sa mort en 1647. Le Dr Tomás Jerónimo Morales de Prado, « *Protomédico y médico de Cámara mas antiguo* » lui succéda et l'année suivante il fut nommé lui aussi à vie. Le 1^{er} mars 1652 il décéda et le Dr Andrés de Tamayo, chirurgien de Sa Majesté lui succéda : véase MASSONS, José M., *Historia de la Hermandad*, vol. 1, p. 124-143.

¹⁸ MASSONS, José M., *Historia de la Hermandad de San Cosme*, vol. 1, pp. 70-78.

pratique, après quoi ils étaient Bacheliers en Médecine. Par un nouvel examen ils obtenaient le titre de Licencié (cela leur donnait droit à accéder à l'enseignement) et quelques jours après – s'ils soutenaient une thèse et si cette dernière était reçue favorablement – , ils obtenaient le titre de docteur.

Les chirurgiens qui ne savaient pas le latin (« *romancistas* ») devaient recevoir une formation en grammaire, c'est-à-dire savoir lire et écrire correctement et ils devaient avoir fait trois ans de pratique dans un hôpital et deux aux côtés d'un chirurgien ; ils pouvaient se présenter à un examen devant le « *Protomedicato*. S'ils réussissaient ce dernier, ils pouvaient exercer comme saigneurs. Un an plus tard, s'ils réussissaient un autre examen, ils pouvaient exercer comme chirurgiens avec le titre de « *romancistas* ».

De la même façon, pour pouvoir exercer, médecins et chirurgiens « *latinos* » devaient présenter leurs titres universitaires au *Tribunal du Protomedicato* et être reçus à un examen. La différence entre les uns et les autres était que les médecins passaient l'examen devant un tribunal du *Protomedicato* composé de médecins de chambre et de médecins de la famille royale, tandis que les chirurgiens « *latinos* » – mais aussi les « *romancistas* » et les saigneurs – passaient l'examen devant un Tribunal du *protomedicato* composé de chirurgiens « *de cámara* » et de la famille royale¹⁹.

Les différences entre ces types de membres (sur le plan social et économique) étaient importantes. Ils purent cohabiter car les apothicaires, peu nombreux, ne posèrent jamais de problème. Les chirurgiens *romancistas* et les saigneurs compensaient par leur nombre leur statut social inférieur à celui des médecins.

Ces cinq catégories composèrent la confrérie jusqu'à sa disparition en 1836. De 1639 à 1836, les *romancistas* furent toujours majoritaires (90%) ; les médecins ne représentaient que 2% des membres, les Licenciés (chirurgiens latins) 2%, les saigneurs 0, 64% et les apothicaires : 2%.

Pour être admis dans la Confrérie, le candidat devait présenter le certificat du *Protomedicato* qui l'autorisait à exercer la chirurgie, un certificat de pureté de sang et un bref curriculum. Au vu de ces documents, il pouvait être autorisé à devenir membre ou être refusé.

¹⁹ Les confréries de Gérone, Huesca, Calatayud, Saragosse et Reus avaient la même composition que celle de Madrid mais la première avait en outre des sages-femmes et la seconde avait aussi des membres étrangers à la profession qui rentraient dans la confrérie par dévotion, par opposition aux professionnels qui eux devaient y entrer pour pouvoir exercer. Celle de Barcelone (fondée en 1400) ne comportait que des chirurgiens et des barbiers. Voir VICENTE CARCELLER, Mariano, *Las hermandades de Médicos y Farmacéuticos de San Cosme y San Damián en Aragón*, Valencia, Departamento Gráfico de Laboratorios Clariana, 1962.

Les obligations des confrères étaient de trois ordres : payer leurs cotisations semestrielles, assister aux divers actes (assemblées générales, fêtes, enterrements) et accepter les charges administratives qui leur seraient confiées.

Sous les Habsbourg, la stratégie de la congrégation fut de s'assurer les meilleures relations possibles avec le *Protomedicato* en nommant à tous les postes importants de la Confrérie des membres de ce tribunal. Sous les Bourbons, les médecins et chirurgiens des rois furent presque tous des étrangers et la Confrérie dut donc se soumettre au *Protomedicato*.

Les activités de la Confrérie furent tout d'abord religieuses et se traduisirent principalement par le culte à la Vierge et aux saints patrons, ainsi que par les suffrages aux défunts. Deux fêtes importantes étaient célébrées: l'Annonciation le 25 mars et, plus importante que la précédente, celle des saints patrons le 27 septembre.²⁰ Une autre obligation de la Confrérie était d'enterrer les morts et tous les confrères devaient assister aux enterrements.²¹

Outre ces activités religieuses, la Confrérie remplissait dans le siècle un certain nombre de fonctions.

Elle était tout d'abord un moyen pour les confrères de se défendre de la concurrence des jeunes chirurgiens ou *oficiales*. À ce propos, il faut évoquer la *Cédula Real o Privilegio de las cien casas* obtenue le 13 juillet 1638 par les chirurgiens de Madrid : en application de celle-ci, durant huit ans après la fin de sa formation dans la maison d'un chirurgien, l'apprenti ou *oficial* issu de la boutique d'un maître ne pourrait s'établir ni entrer au service d'un autre maître dans une maison située à moins de cent maisons de distance. Ce privilège était destiné à empêcher toute concurrence professionnelle de la part des *oficiales* et il fit l'objet de mesures additionnelles qui le renforcèrent au cours des années suivantes²².

La Confrérie était aussi pour ses membres une sorte d'assurance professionnelle : elle palliait les risques liés à la maladie moyennant le versement pendant trente jours d'incapacité et six jours de convalescence de subsides aux confrères qui avaient plus de six mois d'ancienneté et pouvaient justifier par certificat médical qu'ils étaient malades et alités.²³

²⁰ Elle était célébrée en musique (*chirimias* et trompettes au XVII^e s.) et musique sacrée au XVIII^e siècle. La coutume était qu'à leur tour chacun des deux majordomes assument les frais de chacune de ces deux fêtes. Mais la Confrérie finit par contribuer avec une quantité fixe (la moitié ou un tiers des frais). Tous les confrères étaient tenus d'être présents.

²¹ La confrérie avait loué depuis sa fondation une chapelle dans le couvent des Augustins de Saint Philippe mais des dissensions se firent jour et en 1664 la confrérie fit l'acquisition de la chapelle de Notre-Dame *del Tránsito*.

²² MASSONS, José M., *Historia de la Hermandad de San Cosme*, vol. 1, pp. 202-209.

²³ MASSONS, José M., *Historia de la Hermandad de San Cosme*, vol. 1, pp. 168-207.

La Confrérie venait au secours des confrères et des veuves de ces derniers se trouvant dans le besoin par un don, des étrennes ou des subsides pour financer des frais d'enterrement.

En somme, la Congrégation des Saints Côme et Damien avait toutes les caractéristiques d'une corporation médiévale. Outre ses activités religieuses, elle secourait veuves et malades, protégeait ses associés de la concurrence et menait des actions en justice pour défendre ses intérêts que ce soit contre des personnes ou contre l'État.

Venons-en aux systèmes de représentation espagnols des anargyres.

3. L'exaltation de deux martyrs exemplaires et de deux médecins dévoués et désintéressés

Les figurations des deux saints sont présentes en Asie Mineure, leur pays d'origine, ainsi qu'en Europe, principalement en Italie où la famille des Médicis eut une dévotion toute spéciale pour eux, mais aussi en France, en Allemagne et dans la Péninsule ibérique. Dans cette dernière, les témoignages de fervente dévotion sont particulièrement nombreux. Une église leur fut dédiée à Cordoue dès l'époque de saint Isidore. Le jour de leur fête, le 27 septembre, les fidèles venaient aux temples dédiés à la mémoire des deux frères pour y chercher l'onguent miraculeux censé les protéger de la peste et des influences diaboliques. Au couvent de Clarisses des Carmélites Déchaussées de Madrid, on vénérât les crânes des saints qui avaient été donnés au temple par Marie, fille de Charles Quint en 1581.

S'il est vrai que tous les saints ont réalisé des guérisons miraculeuses, nos deux thaumaturges occupent une place particulière. Médecins et pharmaciens de profession, ils guérissaient par un pouvoir religieux. Ils présentent donc tout à la fois une dimension surnaturelle et une dimension scientifique. Il n'est donc pas étonnant que nombre de traités espagnols de médecine et de chirurgie de l'époque soient ornés des portraits des anargyres, représentés avec leurs attributs : vase ou pot à onguent, spatule pour étaler pommades et onguents, le mortier et son pilon.²⁴ Également : récipient qui contient un remède et la boîte à médicaments, souvent compartimentée, de même que la pince à médicaments ; de même, un vase à urine ou « *matula* », en verre, qui servait à établir le diagnostic. Autres attributs : la baguette à saignée,

²⁴ JULIEN, Pierre (ed.), *Saint Côme et saint Damien, culte et iconographie* [Die Heiligen Kosmas und Damian, Kult und Ikonographie : Kolloquium = I Santi Cosma e Damiano, culto e iconografia : Colloquio, Mendrisio, 20-30 IX 1985], Zürich, Juris Druck und Verl., 1985, p. 79-86.

la lancette, le bistouri, la trousse (en forme de bourse), l'ordonnance et la plume pour la rédiger, un livre – les œuvres d'Hippocrate sans doute.²⁵

Tanto en la iconografía religiosa como en algunas portadas de libros de medicina, desde finales de la Edad Media hasta finales del siglo XVII,²⁶ ils sont souvent figurés en costume et coiffure de docteurs, de médecins, de savants ; la tête couverte d'un bonnet carré ou d'une barrette, ils portent une longue robe plissée doublée ou bordée d'hermine. Côme est souvent représenté avec des gants car il devint bientôt dans les représentations le médecin de formation universitaire, qui répugnait aux soins manuels, et Damien le chirurgien travaillant de ses mains et proche des artisans ; l'attribut du premier est souvent le vase à mirer les urines, la *matula*, symbole universellement répandu de la médecine, et le second, le pot, le coffret ou la boîte à médicament, souvent accompagnée d'une spatule ou d'une pince.

A partir du XVII^e, à ce couple «médecin – chirurgien», tendit à s'ajouter (puis à se substituer) un couple «médecin – pharmacien» : l'un des saints ou les deux sont munis d'un attribut nettement pharmaceutique, ou même exercent une activité pharmaceutique, ou encore sont représentés dans une pharmacie.

Les divers systèmes de représentation ont tantôt figuré leurs martyres, tantôt leurs pouvoirs thaumaturgiques.

3.1.L'hagiographie en a fait des martyrs exemplaires.

Durant le règne de Dioclétien, ennemi des chrétiens, le gouverneur d'Égée, Lysias, tenta d'obtenir que ces deux médecins, qui avaient acquis un grand prestige, renoncent à leur foi. Il les arrêta et exécuta au motif qu'ils pratiquaient la médecine au nom du Christ.

Leur Passion ou martyre, que l'on situe en 287, se trouve abondamment illustrée dans la peinture occidentale, notamment espagnole. Aux données historiques, les hagiographes sont venus ajouter nombre d'éléments merveilleux.

Dès lors qu'ils avaient refusé de sacrifier aux idoles, le proconsul Lysias les fit fustiger, mais ce supplice ne leur fit aucun mal. Puis il les fit jeter enchaînés dans la mer, mais

²⁵ JULIEN, Pierre, *Saint Côme et saint Damien, patrons des médecins, chirurgiens et pharmaciens*, Paris, Ed. Louis Pariente, 1980, p. 60.

²⁶ JORDI GONZÁLEZ, Ramón, *Iconografía de los santos Cosme y Damián*, Barcelona, Colegio Oficial de Farmacéuticos, 1973; FRANCÉS CAUSAPÉ, María del Carmen, *Iconografía de los santos Cosme y Damián en libros raros de medicina publicados en España*, Madrid, Realigraf, 2007; LÓPEZ CAMPUZANO, Julia, «Iconografía de los Santos Sanadores (II): San Cosme y San Damián», *Anales de historia del arte*, 6 (1996), pp. 255-266; WALKER VADILLO, Mónica Ann, «Los santos médicos Cosme y Damián», *Revista digital de iconografía medieval*, vol.3, n° 5 (2011), pp. 51-60.

un ange leur sauva la vie. Lysias tenta alors de les faire brûler vifs mais les flammes se retournèrent contre les bourreaux. Jetés aux lions, ces derniers se couchèrent à leurs pieds. Condamnés à être lapidés puis percés de flèches, les pierres se retournèrent contre les lapidateurs et les flèches contre les archers. En désespoir de cause, le juge leur fit trancher la tête.²⁷

C'est cet épisode de leur persécution et de leur martyre qui est exploité dans une *comedia* dont ils sont les protagonistes principaux, tandis que leurs antagonistes sont le diable et le proconsul Lysias. Cette pièce, intitulée *Los médicos divinos y luceros de la Iglesia San Cosme y San Damian* est attribuée à un certain Juan de Madrid dans le texte de cette œuvre publiée seule à la fin du XVII^e siècle.²⁸ Dans cette *comedia*, Lysias tente en vain d'amener les anargyres à adorer les idoles. Entre les deux camps, clairement définis respectivement comme ceux du bien et du mal, se trouvent Margarita, la dame, et Lisardo, le galant, chrétiens tous les deux, et que nos deux saints tentent de guider vers leur salut alors que le démon veut les entraîner vers leur perdition. Les anargyres sont arrêtés par le proconsul et jetés en prison. Parallèlement, Lisardo, qui aime Margarita, peu réceptive à ses avances, projette de la mettre à mort. Nos deux saints interviennent de façon surnaturelle et le galant se repent. S'ensuit la mise en scène des différents épisodes de leurs martyres qui permet d'exalter leur essence divine. Pour finir, le galant repenté résume toute l'histoire mise en scène en insistant sur l'emprise qu'a eue le démon sur lui lorsqu'il a voulu ôter la vie à Margarita mais aussi sur la vigilance dont Côme et Damien ont fait preuve pour empêcher le drame et sauver le galant et la dame en leur ordonnant de se retirer au désert. C'est ce récit que Lysias et le démon sont contraints d'écouter à la fin tandis que tous pleurent Côme et Damien. La *comedia* s'achève par une scène intérieure fondée sur la technique de l'effet dit «de découverte» («*de descubrimiento*»), ou *apariencia*.²⁹ Un ange ouvre un espace au fond de la scène et découvre les saints, égorgés sur un trône recouvert d'un dais, et l'enfant Jésus portant une toile sur

²⁷ RÉAU, Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, p. 333.

²⁸ LAMADRID, Juan de, *Médicos divinos y Luzeros de la Iglesia San Cosme y San Damián. Comedia famosa*, s. l., s. n., s. a.

Juan de Madrid ou de Lamadrid serait le pseudonyme utilisé par un ecclésiastique, le Père Juan de la Concepción. Voir MONACI, Ernesto, *Studj di filologia romanza*, vol. 6, Roma, Ermanno Loescher, 1893, p. 72 ; *Archivio storico per le Province Parmensi*, Nuova serie, XXII (1922), Parma, Presso la R. Deputazione da storia patria, p. 527.

²⁹ Sur ce procédé, issu de la peinture religieuse et du théâtre hagiographique, et qui permet de montrer le corps glorieux du saint en chemin vers la vie éternelle, voir VINCENT-CASSY, Cécile, «Casilda, Orosia, Margarita, Juana y la Ninfa : sobre las comedias de "santas" de Tirso de Molina», *Criticón*, 97-98 (2006), pp. 45-60. Sur ces «expositions» de corps divins dans la *comedia* de santos ou de corps martyrisés et sanglants dans la *comedia* profane, voir COUDERC, Christophe, «El cadáver en escena en el teatro de Lope de Vega», en A. Blecua, I. Arellano, G. Serés (eds.), *El teatro del Siglo de Oro. Edición e interpretación*, Pamplona, Universidad de Navarra ; Madrid, Iberoamericana, 2009, pp. 51-75 ; COUDERC, Christophe, «Entre *Comedias de santos* et *auto sacramental* : la passion christique de *El niño inocente de la Guardia* de Lope de Vega», en C. Bouteille-Meister et K. Aukrust (eds.), *Corps sanglants, souffrants et macabres : XVI^e-XVII^e siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2010, pp. 227-241.

laquelle sont représentés les martyrs endurés. Les musiciens proclament que Côme et Damien sont dans la Gloire. Le démon pour sa part demande à ce que Lysias, persécuteur des chrétiens, soit conduit aux Enfers. Il prend Lysias dans ses bras et tous deux disparaissent dans une trappe qui s'ouvre dans le sol (*escotillón*).

S'ils ont souvent été représentés comme martyrs exemplaires, nos deux anagyres l'ont été aussi comme médecins ayant réalisé de prodigieuses guérisons

3.2. Deux saints thaumaturges

Il s'agit des miracles posthumes ayant trait à des guérisons surnaturelles, consignés dans la *Légende Dorée*.

La guérison de Palladia, est représentée sur l'une des tables du retable dédié aux anagyres dans la cathédrale de Barcelone. Cette dame voulut donner trois œufs à Damien qui l'avait guérie. Côme, qui ne voulait pas transiger sur la question des honoraires, voulut se séparer de Damien. Le seigneur intervint pour l'innocenter : il n'avait pas accepté les œufs par cupidité mais par politesse.

Autre miracle célèbre, celui du serpent entré dans la bouche d'un paysan pendant son sommeil et qui fut rejeté après que celui-ci eut prié les deux saints. Cette guérison est figurée sur la prédelle d'un retable sculpté et peint, œuvre vraisemblablement du XVIII^e siècle, conservée à la cathédrale de Ségovie, dans la chapelle des saint Côme et Damien. Le centre et la prédelle sont consacrés aux saints³⁰. On trouve également ce miracle représenté dans un tableau de Fernando del Rincón y Figueroa (1516) conservé au Musée du Prado, lequel, à première vue, paraît consacré au célèbre miracle de la greffe de la jambe ; à droite cependant, de la bouche d'un petit personnage assis au pied du lit, sort un serpent...

Le miracle du serpent a été moins fréquemment représenté que celui de la greffe parce qu'il s'agit d'une intervention surnaturelle plus que d'un acte thérapeutique. Au contraire, le miracle dit de la jambe noire, est représenté très abondamment, avec une insistance particulière sur l'acte médical.³¹

³⁰ Voir DAVID-DANEL, Marie-Louise, *Iconographie des saints médecins*, p. 42.

³¹ DAVID-DANEL, Marie-Louise, *Iconographie des saints médecins*, pp. 44-51.

De quoi s'agit-il ? Selon la *Légende dorée*, ils remplacèrent la jambe gangrénée du sacristain de l'église des Saints-Côme-et-Damien de Rome, pendant son sommeil, par celle d'un Sarrasin qui venait de mourir et placèrent cette dernière à côté du donneur³². Dans le tableau de Fernando del Rincón y Figueroa, le patient semble endormi ; il tient entre ses mains peut-être une mandragore, plante somnifère et hypnotique. L'un des médecins fait un geste de bénédiction tandis que l'autre raccorde la jambe noire de la cuisse amputée. Nous sommes donc entre médecine et surnaturel.

On trouve aussi ce miracle représenté dans un tableau de Pedro Berruguete (XV^e siècle) conservé au Musée de l'église collégiale de Saint-Côme et Saint-Damien à Covarrubias. On y découvre un lit avec un frère médecin de chaque côté, auréolé. Sur le lit, repose un homme dont on ne voit pas le visage, caché par l'un des Anargyres penché sur ses jambes qui accaparent dès lors l'attention du spectateur et cela d'autant plus que l'une est blanche et l'autre noire. Deux femmes observent pieusement la scène. Comme dans d'autres tableaux, l'un des médecins tient une pince et une boîte à médicaments. L'autre met la jambe en place.

Ailleurs, ce sont des anges qui assistent les deux médecins dans l'intervention : ainsi, par exemple, dans la partie inférieure centrale droite du retable de la *Catedral Basílica de Barcelona*³³.

Parfois, le maure est représenté gisant au pied du lit, comme par exemple dans celui de l'école castillano-léonaise du XV^e siècle où il se trouve inanimé à terre avec une jambe coupée³⁴.

Dans presque tous les tableaux, le Sarrasin représenté au premier plan au pied du lit est décédé ; pourtant, ce n'est pas le cas dans la sculpture en bois polychrome d'Isidro de Villoldo, conservée au Musée National de Valladolid, où il gît, manifestement souffrant, au pied du lit, tenant son genou mutilé de la main droite. Tout est fait dans ce relief de bois colorié pour insister moins sur le miracle que sur la dimension professionnelle de l'intervention chirurgicale, comme semble le confirmer l'attitude des deux médecins : l'un est en train de coapter la jambe de l'éthiopien au moignon du patient amputé ; l'autre, de la main droite, prend le pouls du malade et de la gauche tient un urinal dont il observe attentivement le contenu.

³² Voir DAVID-DANEL, Marie-Louise, *Iconographie des saints médecins*, p. 47. La légende dorée dit « Maure » mais le manuscrit latin que copie la légende dorée dit « Ethiopien ».

³³ JORDI GONZÁLEZ, Ramón, *Iconografía*, p. 8 (fig. VIII).

³⁴ Museo Nacional de Valladolid, escultura de madera (hacia 1547).

Dans toutes les représentations espagnoles étudiées du miracle de la jambe noire, les aspects miraculeux, surnaturels accompagnent la figuration de l'acte professionnel.

On retrouve cette double dimension dans une relation de miracle datée de 1686.

3.3. La guérison surnaturelle d'une blessure

Parmi les nombreuses relations de miracles et de prodiges qui fleurirent dans l'Espagne du XVII^e siècle, saturée de surnaturel et de merveilleux, se trouve le récit en vers de romance de la guérison surnaturelle d'une blessure au bras, guérison attribuée à l'invocation de saint Cosme et de saint Damien par un noble soldat espagnol lors du siège de Buda qui opposa la Saint Ligue aux Ottomans en 1686³⁵. Comme il est de coutume dans ce type de récits, le fait divers miraculeux vise à exalter la valeur exemplaire d'un dévot de quelque saint, ici de nos deux thaumaturges. Aucun détail matériel scabreux n'est épargné : le bras est fendu en deux par un coup de mousquet qui emporte même un os ; il n'y a plus qu'à lui couper le bras et à mettre à la place un bras en fer : «como hizo Barbaroxa / aquel monstruo del Infierno». Mais «[...] no quiso el buen Cavallero, / dexarse cortar el braço, / por ser su Dios Verdadero, / poderoso para hazer / el braço todo de nuevo. ». Il invoqua les saints et fut guéri grâce à vingt-trois os que ces derniers lui envoyèrent. Il en adressa un à sa mère qui, en signe de gratitude, donna un dessin au Couvent de Saint-Basile où sont conservés les saints os de ces divins médecins, experts en chirurgie.

La morale de l'histoire est la suivante : qu'on se recommande à ces saints guérisseurs et que l'on rît des médecins sans pour autant négliger les docteurs et leurs remèdes : Dieu veut prodiguer les siens et que nous appliquions les nôtres. Pour finir, l'on doit rendre grâce à Dieu et lui demander la restauration de cette ville de Buda à la reconquête de laquelle tous doivent s'employer «que a todo pondrá sus ombros / el Pontífice INOCENCIO».

En conclusion :

³⁵ *Verdadera relación, y curioso Romance de un prodigioso suceso que acaeció à un caballero natural de la ciudad de Logroño, llamado don Martín Abelda Zapata, herido en el asalto que se dio a la rendida y esclava Buda, el cual invocó muy de veras a los santos mártires San Cosme, y San Damián, el día 13 de julio de este año de 1686, s. l., s. n., 1686.*

En raison du dualisme de leur personnalité, les anargyres suscitèrent une vénération populaire. Médecins, chirurgiens et pharmaciens les prirent pour patrons et fondèrent de nombreuses confréries sous leur égide.³⁶

À travers l'étude détaillée de la Confrérie madrilène, nous avons constaté qu'aux objectifs techniques, économiques et sociaux poursuivis (notamment contrôle social des professions médicales, formation des médecins, régulation de l'exercice professionnel), s'ajoutaient d'autres, à caractère religieux, clairement différenciés des précédents.

Le présent travail serait utilement complété par une étude plus approfondie des diverses confréries des couronnes de Castille et d'Aragon, placées sous ce patronage.

En particulier, il serait intéressant d'étudier sur un plan anthropologique les cas de confréries telles que celle de Huesca (1480), à laquelle était associé un sanctuaire dans la sierra de Guara, situé près de deux sources aux eaux réputées miraculeusement curatives, sanctuaire auquel était associé une autre confrérie dite «de Saint-Côme et de Saint-Damien, Médecins et Martyrs», fondée en 1396 ou encore les légendes relatives aux effets bénéfiques pour la santé de certaines sources ou fontaines en relation avec les deux saints médecins.³⁷

Non moins intéressant est le cas du sanctuaire de Valdecuna (Asturies), où ces saints ont été et sont encore vénérés, et qui a donné lieu et donne toujours lieu à un pèlerinage à l'époque de leur fête, le 27 septembre : on demande la guérison de l'âme et du corps aux deux saints, représentés par deux statues en bois que l'on touche avec un tissu qui, auparavant, doit avoir été en contact avec le membre malade d'une personne souffrante. La croyance est que lorsqu'on repasse le tissu qui a été en contact avec les saints sur le malade, ce dernier est rétabli. Il place alors dans le sanctuaire un exvoto en cire qui représente la partie du corps qui a été guérie et remercie les deux saints pour la guérison corporelle mais aussi pour la santé de l'esprit ou salut de l'âme, considéré comme bien supérieur : *corpus sanum in mente sana*.³⁸

³⁶ DAVID-DANEL, Marie-Louise, *Iconographie des saints médecins*, p. 11.

³⁷ SÁENZ RODRIGUEZ, Minerva, «La leyenda de la fuente de los Mártires. San Cosme y San Damián en la Villa de Ocón», *Belezos. Revista de cultura popular y tradiciones de la Rioja*, 8 (2008), pp. 26-33.

³⁸ BRENES GONZÁLEZ, Rubén, «Cultura y sanación: San Cosme y San Damián», *Magister. Revista miscelánea de investigación*, 16 (1998), pp. 9-29.